

Cote du document: A/47/496

Meilleur exemplaire
Disponible



Assemblée générale

UN LIBRARY

Distr.
GENERALE

OCT 8 - 1992

A/47/496
2 octobre 1992

UN/SA COLLECTION ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-septième session
Point 123 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE L'AUTORITE PROVISOIRE DES
NATIONS UNIES AU CAMBODGE

Lettre datée du 2 octobre 1992, adressée au Secrétaire
général par le chef de l'Etat et Président du Conseil
national suprême du Cambodge

Etant malade à l'heure actuelle et, par conséquent, devant renoncer (avec un immense regret) à me rendre à l'Assemblée générale pour y prononcer un discours, je me permets de vous soumettre, ci-joint, le texte de ce discours et solliciter votre haute permission d'en faire distribuer le texte, le 7 octobre 1992, aux délégations des Etats Membres de notre auguste organisation comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 123 de l'ordre du jour.

(Signé) Norodom SIHANOUK



ANNEXE

ALLOCUTION

DE

S. A. R. LE PRINCE NORODOM SIHANOUK
CHEF DE L'ETAT
ET PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL SUPREME DU CAMBODGE

DEVANT LA 47EME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président,

Il m'est un réel plaisir de commencer mon allocution par vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la direction des travaux de notre présente Assemblée Générale. C'est là un hommage mérité à votre ferme engagement et à celui du peuple de la Bulgarie à l'égard de la démocratie, la liberté et la paix. Dans la présente situation internationale dominée par la lutte pour la réalisation de ces nobles idéaux, les travaux de notre auguste Assemblée placés sous votre présidence ne manqueront pas d'être couronnés de succès.

Je voudrais rendre sincèrement un fervent hommage à Son Excellence M. Samir S. Shihabi qui par son tact, son dynamisme et son expérience diplomatique, a dirigé avec succès les travaux de la 46ème session de notre Assemblée Générale.

Monsieur le Secrétaire Général,

En 9 mois d'activités inlassables dans vos hautes, difficiles et délicates missions, vous avez démontré de façon remarquable que vous avez "la vision et le pragmatisme" dont l'ONU a besoin en cette "période complexe actuelle et à l'avenir", comme l'a si bien dit votre illustre prédécesseur, S.E. M. Javier Pérez de Cuellar. Vos initiatives et actions dans les multiples domaines où s'exerce le mandat de l'ONU, vos analyses et propositions contenues dans votre brillant rapport intitulé "Agenda pour la paix" en témoignent. Notamment dans l'application des Accords de Paix au Cambodge, vous avez toujours exprimé à l'égard de mon pays et de mon peuple des sentiments d'amitié sincère et solide, ainsi qu'un soutien ferme à la cause de la paix dans l'indépendance, la démocratie et l'intégrité territoriale. Le Cambodge et son peuple vous expriment leur profonde admiration et gratitude ainsi que leur ferme soutien à vos nobles efforts pour défendre la paix et la sécurité internationales fondées sur la Charte de l'ONU dont la force et la valeur ne cessent de s'imposer. Les 13 nouveaux Etats membres qui ont adhéré à l'ONU cette année le confirment. Au nom du Conseil National Suprême du Cambodge, je suis heureux de souhaiter de tout coeur la bienvenue à tous ces nouveaux membres et de déclarer que le Cambodge et son peuple s'engagent à établir et entretenir avec eux de bonnes relations dans tous les domaines.

*
* *

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Après deux décennies de souffrances indicibles et de misères, dues à 2 longues guerres (1970-1975, 1979 et 1990) et une période intermédiaire tragique, mon petit pays, le Cambodge, membre à part entière de l'ONU depuis 1955, recouvre enfin la paix dans la liberté et l'unité nationale. Cette paix tant désirée par le peuple cambodgien a été consacrée par les Accords de Paris en date du 23 octobre 1991. Elle est l'aboutissement des nobles efforts déployés par l'ONU et son Secrétaire Général, S.E. Monsieur Javier Pérez de Cuellar, par les gouvernements des Pays amis, en particulier la France, son Président, S.E. Monsieur François Mitterrand, et son Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Roland Dumas, l'Indonésie, Son Président, S.E. Monsieur Soeharto, et son Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Ali Alatas, les autres Etats de l'ASEAN, l'Australie, le Japon, la R.P. de Chine ainsi que d'autres Pays et Gouvernements amis.

Depuis la signature, le 23 octobre 1991, à Paris, des Accords de Paris en faveur de mon Pays, les Nations Unies et leur éminent Secrétaire Général, S.E. Monsieur Boutros Boutros-Ghali, ont noblement et généreusement décidé d'envoyer au Cambodge un grand nombre de Peace Keeping Forces et de personnalités chargés d'aider la nation cambodgienne à administrer au mieux sa patrie, à gérer correctement ses affaires dans tous les domaines et à oeuvrer avec succès à sa réhabilitation et la reconstruction de son pays. Cette opération onusienne est d'une envergure sans précédent, comportant un immense investissement tant au plan humain que matériel, financier, etc...

Mon peuple et moi-même leur exprimons à tous notre plus profonde et admirative gratitude.

Nous savons que la presse internationale et divers milieux internationaux parlent, depuis quelque temps déjà, de "mauvaise situation" au Cambodge et même d'échecs dans l'application "sur le terrain" des Accords de Paris en date du 23 octobre 1991.

Certes, si, dans un pays déterminé, on s'attache avant tout à "mettre en exergue" les imperfections de son régime et les seuls aspects négatifs de sa situation, on peut toujours démontrer que ce pays est gravement "malade" et les responsables de ses affaires nationales sont blâmables.

En conséquence, il est facile, dans le cas du Cambodge, de le considérer, une fois de plus, comme un "malade inguérissable".

Or, la réalité ne correspond pas tout à fait à une telle description pessimiste.

Tout d'abord, il convient de souligner le travail impressionnant et efficace de S.E. Monsieur Yasushi Akashi, Représentant Spécial du Secrétaire Général de notre auguste Organisation, et de ses collaborateurs et collaboratrices civils et militaires (APRONUC) à tous les échelons, dans tous les secteurs, toutes les cités et provinces du Cambodge, avec le concours appréciable des Représentants des

"Perm-5", de l'Indonésie, du Japon, de l'Australie, de l'Allemagne, de la Thaïlande, etc..., et l'aide multiforme des divers organismes, associations, agences d'aides humanitaires et autres.

La coopération entre le CNS (Conseil National Suprême du Cambodge) et l'APRONUC (Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge) est étroite et fructueuse. Toutes les propositions, décisions et plans proposés par S.E. Monsieur Yasushi Akashi au nom de l'APRONUC ont été adoptés par moi-même au nom du CNS et mis en application par la suite.

Quelques violations du cessez-le-feu, des actes de banditisme et quelques meurtres ont été malheureusement commis, mais la paix dans l'ensemble du pays khmer n'en n'est pas moins réelle et il n'y a aucune perspective du retour du Cambodge à la guerre. C'est pourquoi l'on assiste, depuis plusieurs mois déjà, à un développement sans précédent du tourisme et de l'économie de marché comportant un nombre croissant de lignes aériennes reliant le Cambodge au monde extérieur, de mouvements de bateaux étrangers dans nos ports de Sihanoukville et Phnom Penh, d'investissements venus de plusieurs pays dans divers domaines de l'économie.

En ce qui concerne la réhabilitation de mon peuple et la reconstruction de mon pays, j'ai eu le privilège, depuis 11 mois, d'inaugurer un nombre appréciable d'écoles, collèges, lycées et instituts, hôpitaux, infirmeries, blocs chirurgicaux, centres d'aides aux handicapés, maternités, établissements pédiatriques, orphelinats, routes, ponts, réservoirs d'eau pour la riziculture, etc..., ce qui témoigne des progrès réalisés grâce au retour de la paix, aux efforts et sacrifices des Cambodgiens et aux aides généreuses et si amicales des pays et peuples nantis et associations ou groupes d'aides humanitaires auxquels je rends encore une fois un vibrant hommage.

*
* *

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'unanimité des membres du CNS et des Partis Politiques, en mon Pays, a décidé de faire du Cambodge une Démocratie libérale, avec un système politique pluraliste une presse libre (y compris la presse non-cambodgienne), une économie de marché et de libres entreprises, la reconnaissance et le respect de toutes les religions admises dans le monde et des croyances des diverses ethnies au Cambodge.

A l'heure actuelle, outre les 4 grands Partis dont les Dirigeants font partie du CNS (Conseil National Suprême), une douzaine d'autres partis politiques ont vu le jour ainsi qu'un certain nombre d'associations pour la défense des droits de l'homme et des libertés des citoyens et citoyennes.

A partir de l'âge de 18 ans, mes compatriotes des 2 sexes, y compris les militaires et les religieux, ont le droit de vote. A partir de 21 ans, ils et elles ont le droit de poser leur candidature à la députation.

En ce qui concerne les Droits de l'Homme, le CNS a signé les 6 conventions sur ces Droits, c'est-à-dire sur les libertés fondamentales, les Droits universels de l'homme, l'interdiction de la torture et autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou dégradants, l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes, les droits de l'enfant, le statut des réfugiés.

Nous avons déjà libéré tous les prisonniers de conscience, prisonniers politiques et prisonniers de guerre. Nous avons libéré et continuerons de libérer les prisonniers de droit commun dont les crimes ne sont pas impardonnables et dont la conduite en prison est bonne.

A cet égard, je tiens à remercier en particulier le CICR (Comité International de la Croix Rouge) de son aide déterminante apportée à mon action. Par ailleurs, ma coopération avec AMNESTY INTERNATIONAL est acquise et effective. Je remercie également le Parti du Peuple (Cambodge) de sa bonne volonté.

Quant au rapatriement de mes compatriotes réfugiés en Thaïlande, etc...., il s'effectue à une bonne cadence et leur réinsertion dans la société cambodgienne au sein de leur patrie se fait avec l'aide extrêmement dévouée du HCR (Haut Commissaire pour les réfugiés) et de son très dévoué Représentant, Monsieur Sergio Vieira de Mello, avec son admirable "équipe", et le concours actif de la Croix Rouge Cambodgienne, des administrations cambodgiennes, et des organismes et groupes étrangers d'aides humanitaires, auxquels je dois rendre hommage encore une fois. Les aides étrangères à la réhabilitation du peuple cambodgien et la reconstruction du Cambodge se multiplient, en même temps que s'accroît le nombre des Ambassades et autres Représentations diplomatiques au Cambodge.

La Conférence internationale de Tokyo sur la réhabilitation et la reconstruction du Cambodge offre, dans ce noble but, 880 millions de dollars U.S. contre 600 millions de dollars U.S. espérés, ce qui témoigne éloquemment non seulement de la bonne volonté et de la générosité exceptionnelles des pays et organismes donateurs mais encore de la confiance qu'ils placent en la situation actuelle et l'avenir du Cambodge.

En plus de cela, j'ai eu l'honneur, au nom du CNS, de signer avec la France, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, le PNUD (United Nations Development Program), l'UNESCO, d'autres Pays amis et d'autres organismes internationaux des accords d'aides importantes à mon Pays, à notre nation, à notre peuple et aux administrations des factions cambodgiennes acceptant d'appliquer toutes les provisions des Accords de Paris en date du 23 octobre 1991.

Cependant, comme l'on dit en France et également au Cambodge, chaque médaille a son revers. L'on s'inquiète de plus en plus de la position prise par l'une des factions cambodgiennes eu égard à l'interprétation donnée par l'APRONUC à certains paragraphes ou points des Accords de Paris précités et de son refus, accompagné d'explications, de se joindre aux autres factions dans l'application de ces Accords.

A cet égard, S.E. Monsieur Yasushi Akashi n'a pas manqué d'en faire rapport à Son Excellence Monsieur Boutros Boutros-Ghali, notre illustre Secrétaire

Général, lequel ne manquera sans doute pas d'en saisir en temps opportun le Conseil de Sécurité de notre auguste Organisation.

Pour ce qui me concerne, je n'ai pas cessé, depuis mon retour à la tête de l'Etat Khmer et de la nation cambodgienne, de servir activement la cause de la réconciliation nationale et d'apporter mon soutien et mon adhésion totale à tout ce que décident l'ONU, son Secrétaire Général, S.E. Monsieur Yasushi Akashi et l'APRONUC pour le bien de mon peuple et de ma patrie et dans le cadre des Accords de Paris précités.

En ma qualité de Chef légal de l'Etat cambodgien et de Président du Conseil National Suprême du Cambodge, je soutiens et soutiendrai toutes décisions concernant mon pays qui seront prises soit par l'Assemblée Générale soit par le Conseil de Sécurité soit par le Secrétaire Général de notre Organisation, tout en souhaitant qu'on procède en douceur et avec une patience "à la cambodgienne" à la place d'une impatience contraire à la philosophie quelque peu stoïque du peuple khmer.

*
* *

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

En cette dernière décennie de notre siècle, nous vivons tous dans un monde en profonde mutation. Des cendres de la guerre froide est en train de naître un ordre nouveau dont personne ne perçoit encore clairement les contours et encore moins les structures. Les données de l'équation mondiale ont été modifiées et ont conduit à de nouvelles définitions de l'amitié, de la solidarité et des alliances, de coopération et de relations économiques, d'intérêts géopolitiques. Un équilibre mondial reste à trouver car le monde d'aujourd'hui n'est pas moins instable que celui d'hier.

Un premier et heureux constat est que l'effondrement des barrières idéologiques qui a mis fin au monde bipolaire, a permis de remplacer la confrontation par la négociation, de résoudre certains problèmes mondiaux et d'entrevoir des solutions aux autres.

Au Moyen Orient, la dynamique de la négociation a su vaincre l'intransigeance et la confrontation. Les entretiens qui se poursuivent entre toutes les parties concernées laissent espérer que, sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité de l'ONU, ils aboutiront à un règlement général du problème du Moyen Orient dont le noeud est celui de la Palestine, un règlement qui garantirait le droit de tous les Etats et peuples de la région, y compris la Palestine et Israël, de vivre dans la paix et la stabilité à l'intérieur de leurs frontières reconnues par tous.

En Afrique du Sud, les massacres de Boipatong et de Ciskei sont universellement condamnés. Le Gouvernement sud-africain doit prendre des mesures nécessaires pour mettre fin à tout acte de violence et d'intimidation afin que puisse se poursuivre le processus de négociation dans le cadre de la CODESA (Convention pour une Afrique du Sud Démocratique) dont l'objectif est l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie.

En Corée, grâce aux propositions sages et patriotiques du Président Kim Il Sung, des entretiens et rencontres à divers niveaux entre les deux parties de la Corée ont permis d'initier des coopérations et ententes qui ne manqueront pas de faire progresser le processus de réunification pacifique et indépendante de la patrie coréenne. Nous ne pouvons qu'encourager ce processus.

Cependant, parallèlement à l'atténuation progressive de ces conflits, surgissent de nouveaux non moins sanglants et complexes, lesquels sont les conséquences de l'écroulement même de l'ordre ancien.

En particulier, la longue et sanglante tragédie qui continue de meurtrir les peuples des anciens Etats fédérés de l'ex Yougoslavie aujourd'hui éclatée est pour nous, Cambodgiens, une souffrance morale et psychique car nous avons toujours été très proches d'eux et nous avons enduré nous mêmes, pendant plus de deux décennies, des malheurs et souffrances semblables. Nous souhaitons du plus profond de nos coeurs que des solutions équitables puissent être rapidement trouvées et que s'instaure enfin une nouvelle ère d'entente et de respect réciproque du droit de chaque peuple à décider de sa propre destinée.

Par ailleurs, la disparition du monde bipolaire a placé au premier plan les problèmes globaux qui continuent de menacer la paix, la sécurité, l'équilibre et le bien être de notre planète, à savoir notamment le développement équitable de l'économie mondiale pour éliminer le fossé toujours grandissant entre le Nord et le Sud, la famine qui continue à sévir cruellement dans plusieurs parties du monde, les flots intarissables des réfugiés, l'environnement, la drogue, les maladies comme le SIDA, etc...

La terrible famine qui frappe le peuple somalien offre un exemple frappant d'un problème qui ne peut être soulagé qu'avec la généreuse solidarité internationale, alors que la guerre civile qui en est la cause et ravage le pays, aura également besoin du concours de la communauté internationale pour s'éteindre.

Depuis la fin de la bipolarisation, la coopération internationale est devenue le facteur clé de toutes les solutions aux problèmes mondiaux. Plus que jamais, dans notre monde si interdépendant, cette coopération ne peut être fructueuse que si elle est fondée sur les principes de la Charte de l'ONU.

Qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles, riches ou pauvres, tous les Etats sont souverains, tous les pays et peuples ont le droit de jouir d'un avenir sûr dans la liberté, l'égalité, la justice sociale et le plein respect des droits de l'homme, de bénéficier des progrès de la science et de la technologie dans le cadre d'un développement économique mondial équitable pour tous aussi bien pour l'Ouest et l'Est que pour le Nord et le Sud. Ce sont là les fondements indispensables du maintien et du renforcement de la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Cette coopération internationale ne peut s'exercer pleinement

elle part ailleurs qu'au sein de l'ONU. Elle est l'Organisation mondiale au service de la paix et du développement, et en tant que telle, elle est l'institution indispensable pour la recherche des solutions aux problèmes mondiaux.

Nous nous réjouissons de voir l'ONU plus active que jamais, et ses domaines d'actions plus nombreux et plus larges. Jamais, depuis sa création, elle n'a reçu autant de mandats pour administrer les opérations de maintien de la paix, et ce, sur tous les continents.

Les conférences internationales de l'ONU où sont débattus les problèmes globaux de notre planète sont les meilleurs forums pour la recherche des solutions globales.

Le "Sommet pour la planète Terre" qui vient de se dérouler à Rio de Janeiro (Brésil) en offre un exemple. S'il est regrettable qu'il n'ait pu aboutir à aucun calendrier d'actions et à aucun engagement pour financer l'Action 21, il a eu néanmoins le mérite de mettre en évidence l'importance vitale de l'environnement pour l'Humanité, et de souligner la nécessité pour tous de travailler à la fondation d'un ordre international nouveau plus équitable.

C'est dans cet esprit que nous accueillons favorablement la convocation d'un Sommet Mondial sur le Développement Social et la proposition du Secrétaire Général de l'ONU pour la convocation d'une Conférence Internationale sur le financement du développement. De même, nous espérons que la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra l'année prochaine, et la Conférence Internationale sur la population et le développement prévue pour 1994 contribueront à apporter des solutions aux problèmes qui défient l'Humanité toute entière.

Certes, toutes ces activités qui ont considérablement augmenté depuis la fin de la guerre froide, pèsent lourdement sur les structures et la capacité actuelles de l'ONU. Mais, nous plaçons toute notre confiance en notre Secrétaire Général, S.E. Monsieur Boutros Boutros-Ghali qui a pris l'engagement dans son remarquable rapport sur l'activité de l'Organisation que, je le cite, "le renouveau d'une ONU transformée de fond en comble soit chose acquise d'ici à son premier cinquantenaire."

Le Cambodge, un Etat petit et pauvre, pauvre à cause d'une vingtaine d'années de guerre et de convulsion, n'a pas d'autre recours que celui de l'ONU, et d'autre appui et réconfort que sa Charte.

Je Vous remercie infiniment de Votre aimable attention.
